

CÁC LOẠI THỰC
ẢY NGAY
ĂN ÔNG - 090 328 1499

NHÂN LƯM
2.000.000
1kg

Nhân Tráp
40.000
1kg



COORDINATION SUD



SYNTHÈSE ÉTUDE

Nouvelle édition de l'Étude Argent & ASI

LES MODÈLES
SOCIO-ÉCONOMIQUES
DES ASSOCIATIONS
DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE (ASI)
FRANÇAISES

2016 > 2020

Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale

Association loi 1901 fondée en 1994, Coordination SUD rassemble 180 ONG, adhérentes directes ou au travers de ses six collectifs (CLONG-Volontariat, Cnajep, Coordination Humanitaire et Développement, CRID, FORIM, Groupe initiatives). Elles mènent des actions humanitaires d'urgence, d'aide au développement, de protection de l'environnement, de défense des droits humains auprès des populations défavorisées, ainsi que des actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale et de plaidoyer. Coordination SUD assure quatre missions : la représentation de positions communes auprès des institutions publiques et privées, en France, en Europe et dans le monde ; la défense et la promotion des ONG ; la veille et l'analyse du secteur de la solidarité internationale et enfin l'appui et le renforcement des ONG françaises.

Coordination - Vincent Pradier (Coordination SUD)

Réalisation et conduite de l'étude - Jérémy Brémaud, Pascale Pages, Santiago Nunez-Regueiro (Ellyx)

Ellyx

Comité de pilotage - Cette enquête a été menée par Coordination SUD, sous la responsabilité d'un comité de pilotage composé de représentantes et représentants du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Agence française de développement et de Coordination SUD.

Le comité de pilotage est composé de Nicolas Martin (DGM/CIV – ministère de l'Europe et des Affaires étrangères), Valérie Huguenin (DPA/OSC – Agence française de développement), Nicolas Laurent (Membre CA Coordination SUD/FORIM), Catherine Giboin (Membre CA Coordination SUD/Médecins du Monde), Karine Meaux (Fondation de France, OngLAB/Coordination SUD) et Philippe Ryfman (Chercheur, OngLAB/Coordination SUD), Vincent Pradier et Reynald Blion (Coordination SUD).



Secrétaire de rédaction - Vincent Pradier (Coordination SUD)

Relecture - Vincent Pradier (Coordination SUD), Emmanuel Cauchois (Le Style de l'Ours)

Maquettage - Esther James (Design Mandarine)

Crédits couverture - © jackyoung - unsplash

Édition avril 2022



INTRODUCTION

Une nouvelle édition de l'étude *Argent & Associations de Solidarité Internationale* pour la période 2016-2020 a été lancée, en mars 2021, par Coordination SUD, en collaboration avec le ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères et l'Agence française de développement, qui financent l'étude. Elle pour ambition d'éclairer l'analyse des ressources financières des associations de solidarité internationale (ASI) françaises, mais aussi plus largement, les évolutions de leurs modèles socio-économiques (richesses humaines, choix de dépenses, leviers économiques, alliances et partenariats). S'appuyant sur une méthodologie mixte, elle a permis de recueillir des données quantitatives auprès de 117 ASI et d'interroger les grandes tendances du secteur, par des entretiens individuels ou collectifs auxquels ont participé 34 ASI.

1 | UNE TENDANCE CLAIRE QUI SE POURSUIT

LES MOYENS MOBILISÉS PAR LES ASI CONTINUENT DE CROÎTRE, ET DE CROÎTRE RAPIDEMENT.

L'un des premiers enseignements de l'étude est le très fort développement des ASI françaises sur la période 2016-2020. Cela concerne leurs ressources, mais également leurs dépenses et leurs richesses humaines.

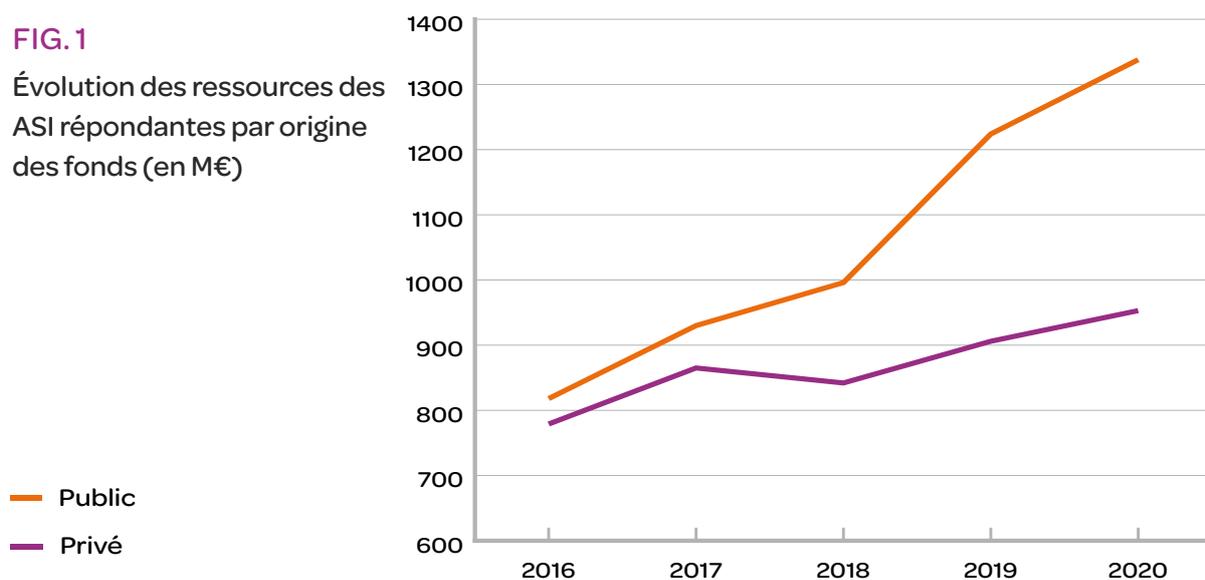
Poursuivant la tendance observée sur la période 2012-2016, les ressources progressent de 43% sur la période 2016-2020, croissance tirée par le développement des financements publics (+63%) et privés (+22%).

Les raisons qui conduisent les ASI à se développer sont multiples : l'augmentation des besoins sur leurs missions principales ou l'émergence de nouvelles zones de crise (Yémen, Syrie, Nigeria), la capacité à intervenir sur des projets de plus grande ampleur ou la participation à des consortiums.

Cette forte croissance se traduit pour certaines ASI par un doublement de leurs activités, demandant une évolution forte de leurs organisations. Dans ce cadre, les équilibres entre anticipation et réactivité ne sont pas toujours simples à trouver, pouvant mettre les ASI et leurs équipes en tension.

FIG. 1

Évolution des ressources des ASI répondantes par origine des fonds (en M€)



2 | DES DYNAMIQUES ET DES RÉPARTITIONS DE RESSOURCES

DEUX FACTEURS IMPACTANTS : LA TAILLE ET LES MISSIONS PRINCIPALES

Les dynamiques de croissance concernent l'ensemble des ASI, mais des différences notables existent sur leurs modèles économiques, qui varient significativement en fonction de leur taille et de leurs missions principales. Les tendances globales cachent ainsi une grande hétérogénéité entre les ASI, en particulier sur la répartition des ressources : entre ressources publiques et ressources privées, mais également dans la pondération des différents bailleurs.

Ainsi, si les financements publics internationaux sont la première ressource des très grandes ASI, la générosité du public reste la première ressource de la tranche médiane des ASI, alors que les plus petites ont une structure de financement plus équilibrée entre fonds publics (essentiellement en provenance de collectivités territoriales) et privés, venant majoritairement de fondations et du mécénat d'entreprises.

De la même manière, les ASI d'action humanitaire et de développement sont majoritairement financées par des bailleurs publics, internationaux pour les premières et nationaux pour les secondes. À l'inverse, les financements publics représentent moins de 15% des ressources des ASI de plaidoyer, financées en majorité par la générosité du public (62%), et ils sont également minoritaires pour les ASI d'apprentissage. Enfin les ASI de soutien et structuration du milieu associatif ont une structure de financement équilibrée entre fonds publics et privés.



Parole d'ASI : « Maîtriser sa croissance »

Notre organisation a eu pendant plusieurs années une forte croissance en réponse à la demande du terrain ou à des sollicitations des partenaires. Le développement a eu des conséquences au niveau des richesses humaines avec une explosion des postes de management intermédiaire avec des risques psycho-sociaux (charge de travail et compétences managériales). La dimension bénévolat et engagement est moins évidente à faire vivre quand on passe de 500 salariés à 1500 salariés. On a également des besoins de « grandes boîtes » pour les systèmes d'information, un besoin de digitalisation. Ces ERP [Enterprise Ressource Planning – progiciel de gestion intégrée] ont un coût élevé et cela fait partie des coûts fixes difficiles à financer.

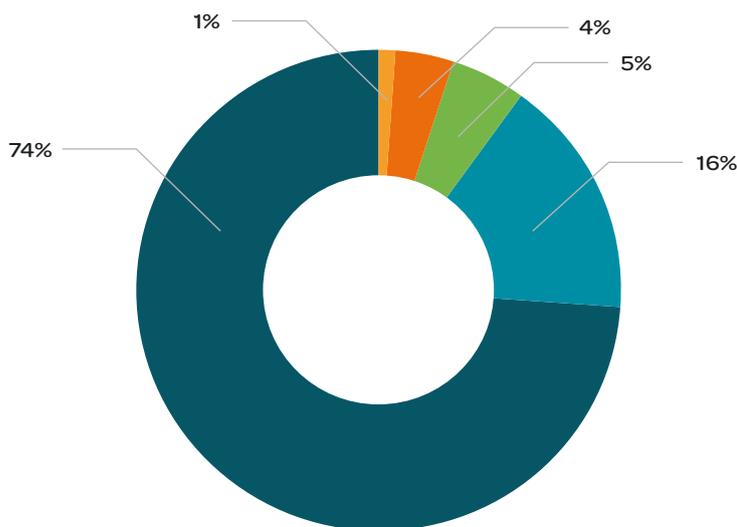
Cette croissance a été pendant longtemps subie, mais nous avons opéré un virage stratégique pour [la] maîtriser, pour s'outiller et être en capacité d'y répondre. Depuis qu'on l'a choisie, elle est beaucoup plus structurante car elle est anticipée. Cela permet d'être prêt pour les évolutions du secteur.



FIG. 2

Répartition des ressources 2020 par taille d'ASI répondantes (en %)

- >50M
- 10-50M
- 3-10M
- 1-3M
- <1M



3 | LES TENDANCES DE FOND DU SECTEUR

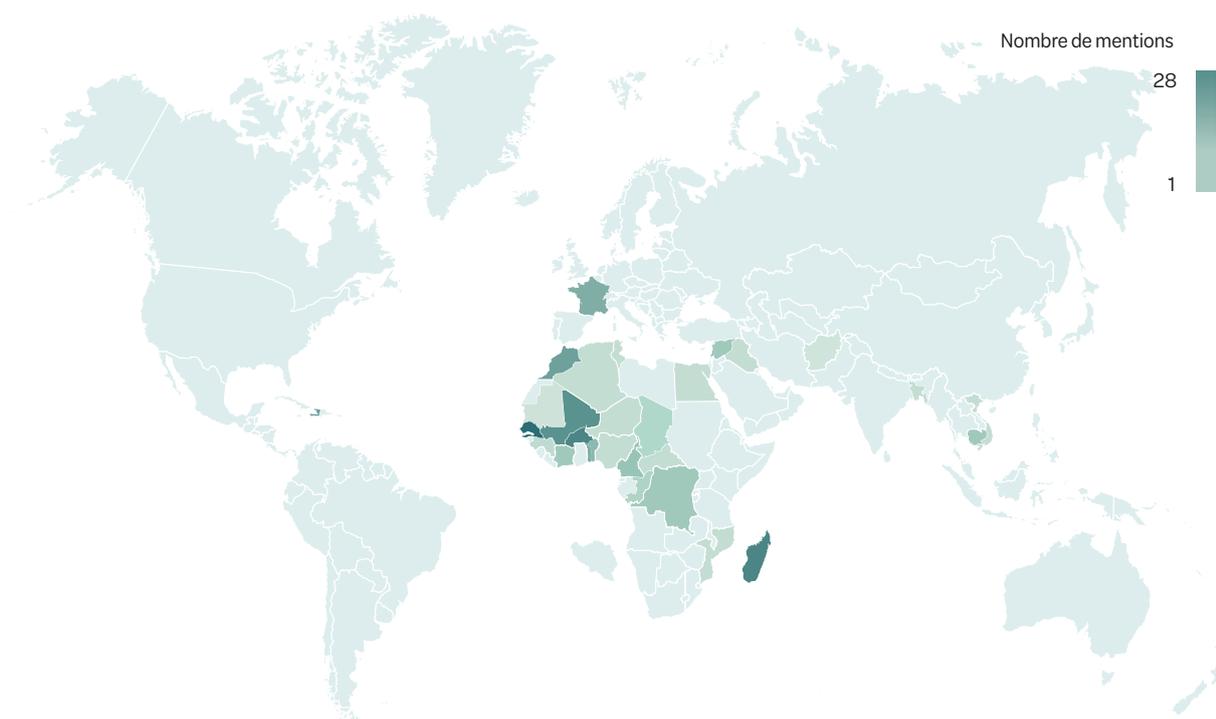
a. Stabilité des zones d'intervention

Les principales zones d'intervention des ASI françaises restent l'Afrique sub-saharienne, le Proche et Moyen-Orient et l'Asie. Parmi elles, l'Afrique sub-saharienne représente près de la moitié des dépenses des ASI françaises, en progression de 60% sur la période. Cette augmentation est à mettre en relation avec la croissance des ressources, notamment internationales pour des interventions en zones de crise ou devenues instables (crise du lac Tchad, Sahel, Afrique centrale).

L'intervention des ASI françaises s'inscrit dans le temps, ainsi neuf des dix pays d'intervention les plus cités par les ASI sont identiques à l'étude précédente ; il s'agit du Sénégal, Burkina Faso, Madagascar, Mali, Haïti, Maroc, France, Togo, Bénin et Cameroun (qui a remplacé le Tchad). À l'exception du Cameroun et du Maroc, ces pays sont membres de la liste des 19 pays prioritaires de l'aide française (telle que définie par le comité interministériel de la coopération internationale et du développement en 2018 et par la Loi sur le développement solidaire d'août 2021).

FIG. 3

Cartographie des pays d'intervention par affectation des dépenses



b. Évolution des modalités d'action : la localisation de l'aide

Portée par le *Grand Bargain* en 2016, la localisation de l'aide vise à ramener les acteurs et actrices locales au centre de la solidarité internationale en donnant un rôle plus important et central aux autorités locales et à la société civile des pays récipiendaires de l'aide, notamment aux ASI de ces mêmes pays.

En forte progression depuis 2016 (+80%), le total des transferts à des organisations de la société civile (OSC) des pays récipiendaires déclarés par les ASI dans l'enquête restent modestes par rapport au total des ressources mobilisées (moins de 7%). Ce faible montant s'explique essentiellement par des montants renseignés très incomplets. Le sujet est cependant reconnu comme important par les ASI françaises, et il se traduit par une montée en puissance des partenaires des pays concernés, notamment pour les ASI de développement, ou par l'autonomisation des structures locales (bureaux pays et organisations locales) pour des ASI travaillant en réseau international. Il apparaît ainsi que la localisation de l'aide dépasse la seule question du transfert des flux financiers et qu'elle ne peut se limiter à être appréhendée sous l'unique angle des données comptables.

En effet, le développement des ASI amène fort logiquement à une croissance des effectifs, qui progressent de 28% sur la période de l'étude (voir partie 4.a). Cette hausse est portée par le développement des effectifs salariés, et plus particulièrement des équipes salariées en contrat de droit national des pays récipiendaires, dont le poids a particulièrement augmenté dans la période.

Si la transformation est en marche, elle connaît encore des freins liés aux capacités des acteurs et actrices locales à répondre aux exigences administratives et financières, ainsi qu'aux modes de financement et de décaissement des subventions. Si la localisation est vue comme inéluctable par les ASI françaises, elle réinterroge leurs potentielles nouvelles missions dans le futur (rôle d'appui administratif et financier ou de formation, réorientation en France, etc.).

Regards croisés

Localisation des postes

Alors que les années 2000 étaient marquées par une forte professionnalisation des équipes des ASI dans les pays occidentaux, l'étude confirme une professionnalisation accrue de leurs équipes locales. On constate ainsi que la plupart des ASI – même les ASI d'action humanitaire – ont réduit ou vont réduire la part des expatriations nord - sud dans la composition locale de leurs équipes. Cette réduction, dans un contexte d'augmentation globale des effectifs, est compensée par l'augmentation importante de la part des personnels locaux, même sur les postes de direction ou de coordination. Comme le précise ce directeur d'une grande ASI : « la tendance, c'est la nationalisation, voire la régionalisation des postes ». Plusieurs raisons justifient cette tendance. Pour certains, comme ce même directeur, « c'est censé nous coûter moins cher ». Cette prise de position est à nuancer, les ASI font aussi le choix de recruter des salariés locaux pour leurs compétences ou parce qu'ils sont plus en prise avec les réalités de leurs propres territoires. La problématique sécuritaire est aussi invoquée comme une des raisons importantes de cette dynamique. En effet, il est aujourd'hui complexe d'envoyer des personnels occidentaux sur plusieurs terrains d'intervention, en particulier dans certains pays d'Afrique de l'Ouest ou du Moyen-Orient. Plus globalement, les entretiens montrent aussi une attention de principe plus importante des ASI françaises à la localisation des postes. « C'est le sens de l'histoire » estime un directeur d'une très grande ASI.

Au-delà du recrutement à l'échelle nationale, on constate également une augmentation significative des expatriations dites sud – sud, même si celles-ci restent complexes à gérer. Pour cette responsable des partenariats institutionnels, « le travail en anglais, inhérent à nos projets, est parfois mal maîtrisé. Par ailleurs, il y a une vraie question sur les retours dans les pays d'origine, notamment parce qu'il est parfois difficile de proposer des postes aux personnes. Et sur l'expatriation sud - nord, on aimerait beaucoup le développer, mais le système de gestion, notamment celui de l'Union européenne, est tout simplement ubuesque ». Et de conclure : « si on ne le développe pas en 2022, c'est uniquement pour cette raison . »



c. Évolution des modalités d'action : l'incitation aux consortiums

L'encouragement par les bailleurs de fonds à répondre sous forme de consortiums à des appels à projets de financements publics apparaît comme renforcé sur la période. Ce mode de contractualisation devient presque un passage obligé pour les grandes et très grandes ASI et leur permet d'intervenir sur des projets multi-pays ou multi-thématiques. Opportunité de mieux répondre aux missions sociales en associant des expertises et compétences complémentaires, les consortiums comportent des enjeux accrus de redevabilité et de suivi administratif qui peuvent être ressentis comme une contrainte par les ASI, et qui a minima demandent des moyens dédiés.

Les petites et moyennes ASI sont parfois invitées à participer à des consortiums, dans lesquels elles apportent une expertise métier ou terrain spécifiques. Cela leur permet de développer leurs activités en accédant à du financement public auxquels elles n'auraient pas eu accès seules. S'inscrire dans des consortiums devient une stratégie de développement à part entière pour certaines ASI.

Regards croisés

Les petites ASI représentent un peu plus d'un tiers des structures ayant répondu à l'étude. Elles rencontrent des difficultés particulières moins liées à une spécificité de leurs types de ressources qu'au manque de dispositifs de financement adaptés à leur taille, tout type de bailleurs confondus. En effet, pour équilibrer leurs modèles socio-économiques, la plupart des ASI de cette catégorie doivent multiplier des sources de financement qui n'apportent que de faibles ressources, qu'il s'agisse de fonds publics territoriaux ou encore de fonds provenant de fondations.

Ces types de financements, qui ne dépassent pas quelques milliers d'euros, ne sont généralement octroyés que pour une année, et parfois de manière non renouvelable, ce qui complexifie fortement la gestion. Comme le précise un directeur d'une petite ASI : « nous sommes plus dans une logique de survie – depuis 2018, mon combat c'est d'équilibrer le budget – qui ne nous laisse ni l'énergie, ni le temps pour se développer ». Ces tensions fortes sur la pérennité de certaines ressources se ressentent particulièrement à l'échelle des territoires, comme en témoigne une responsable d'une petite structure : « Les financements locaux sont des facteurs de risque. En région PACA par exemple, dès qu'il y a eu un changement de politique, nous avons perdu les financements ». Et cela pose de réelles problématiques sur les équipes, leurs compositions et leurs compétences, à plusieurs niveaux.

Ainsi, cette multiplication des sources de financement démultiplie de fait les démarches administratives liées, souvent chronophages. La faiblesse des fonds mobilisés et les contraintes bailleurs associées (notamment l'exclusion de certains types de dépenses, comme l'appui administratif) empêchent généralement les petites ASI structurer des équipes dédiées à ce type de fonction. La gestion et la recherche de financement s'ajoute alors, non sans problèmes, à des postes déjà chargés, que ces missions soient portées par la direction, par des bénévoles, ou partagées entre plusieurs personnes salariées, comme le conclue ce directeur : « les postes demandent beaucoup d'autonomie et une diversité de tâches à mener, puisque nous n'avons pas l'infrastructure de soutien dédiée. C'est complexe à gérer, on a un peu l'impression de toujours écoper ».

d. Un secteur très concentré : un poids élevé des très grandes ASI qui captent l'essentiel de la croissance sectorielle

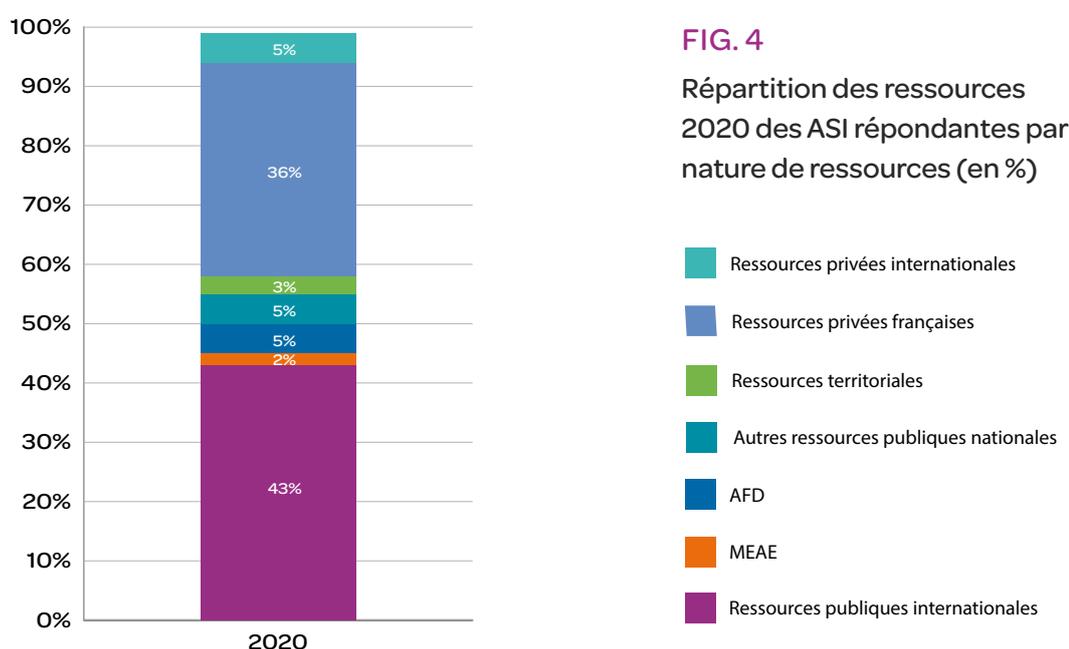
Une des caractéristiques du secteur est sa très forte concentration. À elles-seules, les neuf très grandes ASI (plus de 50 M€ de budget) captent les trois quarts des ressources. Elles sont motrices dans le développement des ressources du secteur. En effet, si les ressources globales des ASI augmentent de 694M€ sur la période, 85% est attribuable aux très grandes ASI.

En conséquence, la lecture des tendances de fond du secteur est très influencée par les comportements des très grandes ASI qui par ailleurs sont, pour huit sur neuf d'entre-elles, des ASI d'action humanitaire.

e. Structure des ressources de financement : évolution des équilibres entre financements publics et privés / français et internationaux

La période 2016-2020 est marquée par deux changements des grands équilibres du secteur, amorcés depuis 2012. Premièrement, les financements publics sont devenus les premières ressources de financement des ASI françaises. L'écart entre ressources privées et publiques, qui avait eu tendance à se resserrer sur la décennie précédente, a été comblé en 2016 où, pour la première fois, les ressources publiques dépassent les ressources privées (51%), tendance qui a continué à s'accroître sur la période pour atteindre 58% en 2020.

Dans le même temps, l'écart s'est resserré entre ressources nationales et ressources internationales (publiques et privées). Les premières passent ainsi de 57% en 2016 à 51% en 2020, en quasi équilibre avec les ressources internationales, qui connaissent une forte croissance (+63%). Ce phénomène s'explique principalement par l'évolution des financements publics internationaux obtenus par les ASI françaises auprès de coopérations bilatérales étrangères qui ont été multipliés par deux sur la période.



f. Une hausse rapide des financements publics, notamment bilatéraux, sous l'effet des très grandes ASI

Le poids des très grandes ASI sur les tendances sectorielles est particulièrement visible lorsque sont analysés les financements publics internationaux qui représentent, pour elles, plus de 80% des financements publics.

Pour l'ensemble des ASI, les fonds publics croissent à un rythme soutenu sur la période (+63%), ils sont constitués à 77% de fonds internationaux, de 16% de fonds français et 8% de fonds de collectivités territoriales.

Les coopérations bilatérales étrangères sont devenues l'origine principale des ressources publiques des ASI françaises dans leur globalité. Au titre de ces coopérations, se retrouvent les agences de coopération bilatérales des principaux pays donateurs (États-Unis (USAID), Royaume-Uni (FCDO, ex-DFID), et de manière plus récente, la Suède (SIDA), le Canada, l'Allemagne, l'Irlande, etc.). Ils concernent principalement les grandes et, surtout, les très grandes ASI, car souvent une présence internationale (réseau ou confédération) s'avère déterminante pour accéder à ces dispositifs de

financement. À noter également que la croissance des ressources obtenues auprès de ces coopérations bilatérales est spectaculaire (+102%) comparativement à celles des ressources des ASI provenant de l'UE (+32%) ou encore provenant des fonds et des agences de l'Organisation des Nations-Unies (ONU) (+17%).



g. Des financements privés en croissance, provenant majoritairement de la générosité du public

Les ressources privées croissent de 22 %, passant de 778 à 953 millions d'euros entre 2016 et 2020. Après une légère baisse en 2018, les années 2019 et 2020 témoignent d'une reprise de la croissance des ressources privées mobilisées par les ASI. La générosité du public est le premier levier de financement privé des ASI françaises (70% en 2020) mais semble avoir tendance à s'essouffler. Ainsi, les acteurs et actrices interrogées témoignent d'une concurrence accrue avec d'autres structures d'intérêt général et d'un enjeu central de notoriété pour accéder aux dons. Cela favorise les grandes et très grandes ASI qui captent 90% des dons et legs.

La part de la générosité du public s'amenuise également en raison du dynamisme de développement de la collecte auprès des fondations et du mécénat des entreprises. Si ce dernier reste marginal (moins de 5% des ressources des ASI), il connaît une croissance importante et qui s'accélère en 2019 et 2020.

4 | DES MUTATIONS SECTORIELLES QUI TRANSFORMENT LES ONG

a. Une tendance au renforcement des moyens pour la recherche de financement

La collecte de la générosité du public reste un enjeu majeur pour les ASI françaises, que ce soit dans une optique de financement de leurs missions sociales, de maintien de leur indépendance, ou pour financer leurs missions de plaidoyer. Dans un contexte de saturation du marché du don en France et de concurrence accrue, elles sont tenues de mettre en place des vraies stratégies de collecte et de renforcer les moyens correspondants (investissements en richesses humaines, appel à des prestataires, digitalisation, diversification géographique). Ceci a comme conséquence une augmentation du coût de la recherche de fonds.

Cela peut sembler en contradiction avec les éléments chiffrés de l'étude qui montrent une part décroissante des dépenses liées à la collecte de fonds qui passent de 7% à 5%. Ce taux est à remettre en perspective avec les écarts de coût de collecte entre des ressources de programme (subventions publiques nationales ou internationales) et les dépenses inhérentes à la mobilisation de la générosité du public par exemple. En effet, la part croissante des ressources publiques entraîne mécaniquement une baisse des coûts globaux de recherche de fonds, tels que comptabilisés par les ASI.

b. Des équilibres économiques qui restent fragiles

En dépit du fort développement constaté, les équilibres économiques restent fragiles. Ainsi en 2020 plus d'une ASI sur cinq présentait des résultats déficitaires (22%) et 26% d'entre elles ont cumulé plus de déficit que d'excédent sur la période. Les très petites ASI semblent les plus fragiles et 27% d'entre-elles ont connu au moins trois ans de déficit sur la période. Par ailleurs, il convient également de resituer la notion d'excédent. En effet, les bénéfices réalisés par les ASI représentent une part minime de leurs ressources totales (0,7% en moyenne sur la période), et ces montants sont intégralement réinvestis dans le projet. La dimension non-lucrative du secteur est ainsi avérée.

Cette faible capacité à dégager des excédents fragilise la structure de bilan des ASI, dont un certain nombre a une surface financière limitée, facteur de fragilité dans un contexte de forte croissance. Cela se traduit pour 23% d'entre elles par une situation de trésorerie tendue (17% sont dépendantes de financements bancaires à court-terme). Cela concerne en premier lieu les très grandes ASI qui cumulent faible surface financière et très fort taux de croissance.

c. Des richesses humaines qui se transforment

Les richesses humaines des ASI ont également connu une évolution dans leur composition, avec l'arrivée de nouveaux métiers et le renforcement des fonctions support administratives et financières, pour répondre aux besoins de gestion d'enveloppes de financement toujours plus importantes.

Les ASI expriment des difficultés importantes de recrutement et de stabilisation de leurs effectifs, que plusieurs raisons peuvent expliquer : la méconnaissance du secteur pouvant entraîner une réticence, ou au contraire une vision idéalisée qui peut créer des déceptions, enfin un niveau de rémunération peu attractif (sur les fonctions finance et informatique, et sur les profils expérimentés en particulier).

La seconde tendance d'évolution des richesses humaines est la difficulté de mobilisation des bénévoles, tendance de fond accentuée par la crise covid. En déclin de 40% sur la période (bien que les modalités de suivi et comptabilisation des bénévoles des ASI aient pu changer entre 2016 et 2020), les bénévoles sont directement impliqués dans la mission sociale pour 50% des ASI, et pour 32% sur des fonctions support ou de gouvernance (respectivement 13% et 19%). Ils jouent donc un rôle clef dans les modèles socio-économiques des ASI, en contribuant directement aux actions de terrain.

Les difficultés d'engagement bénévoles sont transverses à l'ensemble du monde associatif. Elles peuvent être accentuées dans les ASI par la très forte professionnalisation des structures (91% des effectifs sont salariés), mais également par un niveau croissant de responsabilité des bénévoles de la gouvernance, confrontés à des situations complexes (relations avec les organismes bailleurs, *compliance*, sécurité physique des personnes, etc.).

d. Une réinterrogation du rôle des ASI du Nord

Les phénomènes de consortium et de localisation de l'aide interrogent le rôle des ASI du nord. Elles constatent une transformation de leurs métiers. Cela touche principalement les grandes ASI, auxquelles les bailleurs de fonds, par le mécanisme des consortiums, délèguent de plus en plus de responsabilité sur la gestion administrative des projets. Conjugué avec la hausse des exigences de ces mêmes bailleurs et la localisation de l'aide, le phénomène a tendance à transformer les ASI en « gestionnaires de financements ».

Regards croisés

Interventions dans des contextes difficiles

Les montants des ressources nationales et internationales obtenues par les ASI françaises pour intervenir dans des contextes difficiles ont fortement augmenté. De nombreuses ASI se trouvent ainsi davantage exposées, dans des contextes changeants. D'une part, les risques sécuritaires (attaques et attentats contre les ASI au Sahel, en Irak ou en Afghanistan, par exemple) se sont accrus, même pour des ASI expérimentées dans les interventions en zones de crise ou de conflit. D'autre part, la dégradation des conditions d'intervention dans des contextes habituels de développement soulève de nouveaux défis pour des ASI moins habituées à ces enjeux : sécurité physique des personnels, forte instabilité socio-politique, difficultés et retards de mise en œuvre des activités, etc.

Ces nouvelles configurations peuvent induire des risques opérationnels plus importants pour les ASI, et donc des coûts, comme l'explique la coordinatrice d'une ASI de Développement : « Les risques sont portés par les organisations et ça a un coût. (...) Par exemple, sur les enjeux de sécurité (...), on nous demande d'intervenir sur des zones en crise ou des situations violentes. Et on nous demande de nous adapter : avoir des procédures de sécurité, avoir des « M./Mme Sécurité », etc. Mais c'est nous qui en supportons le coût, et après on nous dit que nos frais RH sont trop élevés... ». Dans ce cadre, nombreuses sont les ASI qui demandent « un rééquilibrage et une réflexion avec les bailleurs », afin que les risques et les coûts soient mieux répartis entre le financeur, l'ASI et les acteurs locaux sur le terrain.

5

EFFETS DE LA CRISE COVID SUR LES TENDANCES OBSERVÉES

Les données recueillies s'arrêtant en 2020, il est difficile de faire un bilan complet des effets de la crise covid sur les ASI. Il est toutefois constaté un tassement de la croissance en 2020, que ce soit sur les ressources comme sur les effectifs.

Est également observé un renversement de la progression des ressources publiques internationales, dont la baisse a été compensée par la hausse des financements français (notamment en lien avec les aides exceptionnelles liées à la crise sanitaire). Seules les très petites ASI ont vu leurs financements baisser en 2020.

L'étude des données individuelles des ASI met en évidence des situations très diverses. Ainsi 47% des ASI de notre échantillon ont connu une baisse de leurs ressources en 2020 ; dont 12% qui ont accusé une diminution supérieure à 20%. *A contrario*, si les dirigeantes et dirigeants interrogés n'étaient que 14% à considérer avoir connu une hausse de leurs ressources, ils sont en réalité 53% lorsque l'on examine les données comptables transmises ; dont 23% qui ont connu une croissance supérieure à 20%. Cette croissance a le plus souvent été tirée par un accroissement des besoins, notamment pour les ASI d'action humanitaire. Dans ce contexte, les fonctions supports ont connu des grosses surcharges de travail, pour gérer la situation et répondre aux demandes, tant en France que sur les terrains.

Enfin la crise sanitaire a obligé les ASI, et leurs équipes, à faire preuve d'adaptabilité, pour déployer en urgence des actions nouvelles, et repenser les modes d'action pour faire face à des contraintes fortes de mobilité ou de mobilisation d'organisations partenaires des pays récipiendaires.

CONCLUSION

CRISE COVID & TENDANCES DE FONDS DU SECTEUR, DES ASI FRANÇAISES DYNAMIQUES MAIS EN QUESTIONNEMENT

Cette nouvelle édition de l'étude Argent-ASI 2016-2020 met en lumière la forte croissance des associations françaises de solidarité internationale. En effet, les ASI françaises dans leur ensemble, ont vu leurs ressources financières (+43%), leurs dépenses d'activité (+35%), et leurs effectifs (+28%) fortement augmenter sur la période. Confirmant une tendance identifiée dans les éditions précédentes de l'étude, ce dynamisme s'appuie sur une hausse des différents types de ressources financières auxquelles accèdent les ASI françaises, augmentant leur capacité d'action sur leurs missions sociales grâce à des richesses humaines majoritairement salariées.

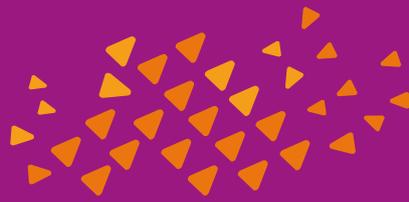
À la vue des données de cette étude, les modèles socio-économiques des ASI françaises se caractérisent par deux éléments principaux.

D'une part, ces modèles sont construits sur une grande hybridité des ressources obtenues par les ASI : ressources publiques (subventions ou marchés publics) internationales, nationales ou territoriales, ressources privées issues de la générosité du public (dons et legs), des fondations et entreprises (subventions ou mécénats), ou des activités propres de l'ASI (cotisations, activités de prestations de service, vente de produits, etc.).

D'autre part, les modèles socio-économiques des ASI françaises se révèlent hétérogènes, traduisant la grande diversité du secteur. Selon la taille et la mission de l'ASI, les modèles de ressources financières, des dépenses et de richesses humaines (effectifs salariés, volontaires et bénévoles) sont clairement différenciés, loin d'un modèle unique dans le secteur.

Derrière cette diversité des ASI françaises, certaines tendances globales du secteur peuvent être identifiées, en particulier le poids toujours croissant des très grandes ASI (plus de 50 M€ de budget) dans le secteur. D'après les données de cette édition, les très grandes structures (neuf ASI, soit 8% des ASI répondantes) concentrent 74% du total des ressources du secteur en France. Cette catégorie d'ASI connaît par ailleurs la plus forte croissance sur la période (+54% entre 2016 et 2020), et influe sur les principales évolutions globales. Enfin, l'augmentation notable des ressources publiques internationales obtenues principalement par les très grandes ASI aboutit à un phénomène inédit : les ressources publiques du secteur sont, pour la première fois dans le cadre de ces études, supérieures aux ressources privées (représentant respectivement 58% et 42% du total en 2020). À noter que tout en ayant un impact sur les ASI françaises, la crise covid-19 n'a visiblement pas arrêté la croissance du secteur en 2020 mais elle a ralenti cette même croissance.

D'autres études devraient permettre de déterminer les effets à plus long terme de la crise covid-19 et d'apprécier comment les tendances de fond observées depuis dix ans continuent de transformer le secteur. Ces évolutions posent la question du rôle des ASI françaises dans leur rôle de renforcement des capacités des ASI partenaires dans les pays récipiendaires ou encore dans leur capacité à conjuguer projet associatif axé sur leur mission et modèle socio-économique reposant essentiellement sur des financements publics.



COORDINATION SUD

RASSEMBLER & AGIR
POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Rassembler & agir
pour la solidarité internationale

COORDINATION SUD
14 passage Dubail · 75010 Paris
Tél. : 01 44 72 93 72
www.coordinationsud.org
